

Robinet de sectionnement automatique, modèle ASV-1 Accessoires pour la vanne déluge DV-5 Pour les systèmes déluge et de pré-action

Généralités

Le robinet de sectionnement automatique ASV-1 (Réf. Figure 1) est conçu pour être utilisé avec la vanne déluge DV-5 dans les systèmes déluge et pré-action. Faisant partie des accessoires de la vanne DV-5, il est installé dans les raccords d'alimentation de la chambre de la membrane. Lorsqu'il est correctement installé, il est conçu pour empêcher un réarmement involontaire de la vanne DV-5 après son déclenchement initial.

AVERTISSEMENT

L'installation et l'entretien du robinet de sectionnement automatique ASV-1 décrit dans ce document doivent être effectués conformément aux indications de ce document, aux normes applicables de la National Fire Protection Association et aux normes de toute autre entité compétente. Le non-respect de ces instructions peut altérer l'intégrité de cet appareil.

Le propriétaire des appareils et du système de protection incendie est chargé de les conserver dans de bonnes conditions de déclenchement. En cas de questions, contactez l'installateur ou le fabricant du sprinkleur.

Données techniques

Homologations

Listé UL et ULC, et approuvé FM, en tant qu'accessoire de la vanne déluge DV-5.

Pression d'eau de service maximum

17,2 bar (250 psi).

Assemblage

Corps, couvercle et siège central en laiton selon UNS C36000, ressort en acier inoxydable type 316, et membrane en caoutchouc naturel, renforcé de nylon selon ASTM D2000.

Fonctionnement

Lorsque le robinet de sectionnement automatique ASV-1 est en position ouverte (Réf. Figure 2A), l'eau peut couler de son entrée à sa sortie de sorte que la chambre de la membrane de la vanne DV-5 puisse être pressurisée et le rester lorsque la vanne DV-5 est en position armée. L'orifice de 3,2 mm (1/8") de diamètre dans le chemin d'écoulement de l'ASV-1 restreint le débit d'appoint à la chambre de la membrane DV-5 de façon à ce que lorsqu'un dispositif de déclenchement libère la pression d'eau de la chambre de la membrane DV-5, celle-ci peut alors être dépressurisée et la vanne DV-5 peut s'ouvrir.

Lors de l'ouverture de la vanne DV-5, la canalisation en aval de la vanne DV-5 est pressurisée. La chambre pilote du ASV-1 est ensuite pressurisée par le biais des raccords pour accessoires situés du côté en aval de la vanne DV-5. La pressurisation de la chambre pilote ferme le ASV-1 (Réf. Figure 2B). Après avoir fermé le ASV-1, il ne peut pas y avoir de pression d'appoint dans la chambre de la membrane de la vanne DV-5. Même si le dispositif de déclenchement qui libère à l'origine l'eau de la chambre de la membrane devait se fermer, le ASV-1 empêche le réarmement involontaire de la vanne DV-5 après son ouverture initiale.

Installation

Reportez-vous aux fiches techniques correspondantes qui décrivent les différentes options d'installation de la vanne déluge DV-5 (systèmes déluge et de pré-action) utilisant la vanne déluge DV-5.



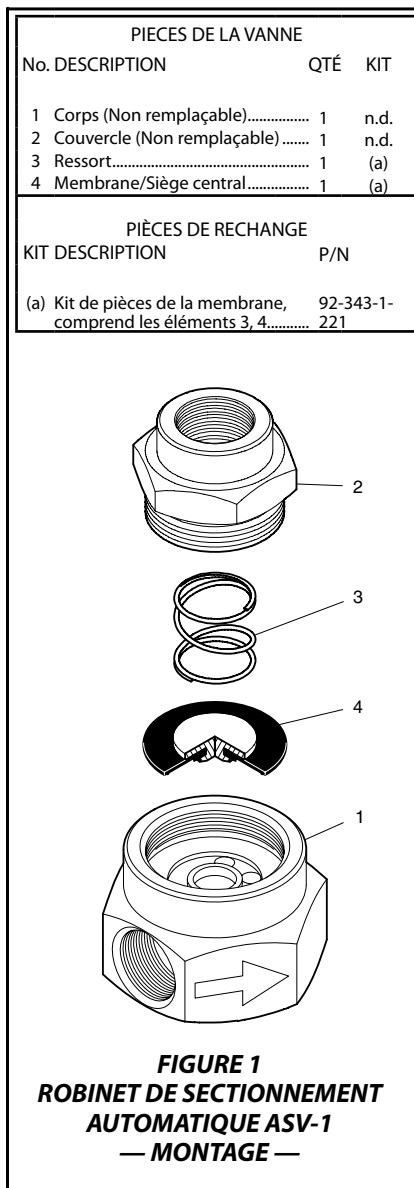
Procédure de réglage

Le robinet de sectionnement automatique ASV-1 est automatiquement réarmé lorsque la canalisation du système en aval de la vanne déluge DV-5 est vidangée et que le manomètre revient à une position normale égale à 0 psi.

Soins et entretien

Reportez-vous aux fiches techniques correspondantes qui décrivent les différentes options de procédures de soins et d'entretien de la vanne déluge DV-5 (systèmes déluge et de pré-action) utilisant la vanne déluge DV-5.

Le propriétaire doit vérifier que l'inspection, la mise à l'essai et l'entretien de son système de protection incendie, ainsi que les appareils, sont conformes aux indications de ce document, aux normes applicables de la National Fire Protection Association (p. ex. NFPA 25) et aux normes de toute autre autorité compétente. En cas de questions, contactez l'installateur ou le fabricant du produit.

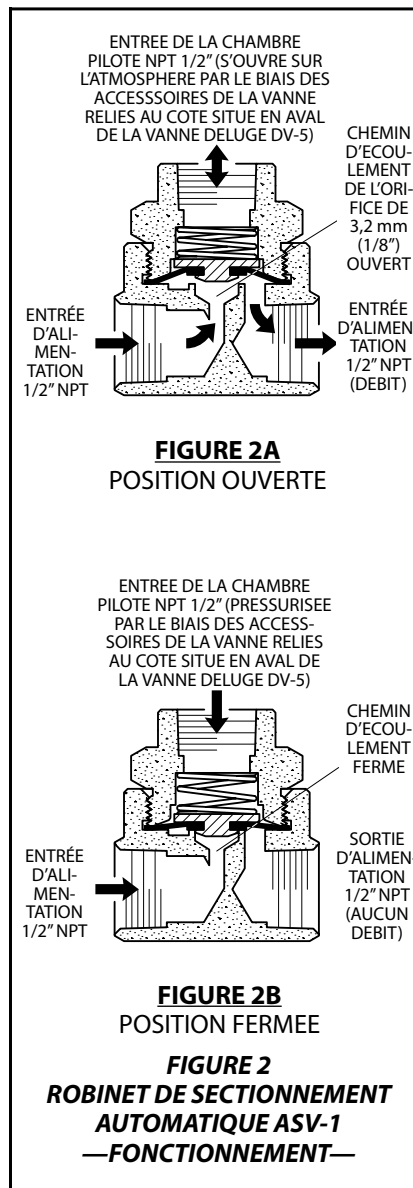


Il est recommandé que les systèmes de sprinklers automatiques soient vérifiés, testés et entretenus par un service d'inspection qualifié.

REMARQUES

Avant de refermer la vanne de régulation d'un système de protection incendie pour effectuer des travaux d'entretien ou de vérification sur ce dernier, vous devez demander aux autorités compétentes la permission de fermer ce système et en informer l'ensemble du personnel concerné.

Après avoir armé le système de protection incendie, informez-en les autorités compétentes et les personnes chargées de surveiller les réseaux d'alarmes privés et/ou les centrales d'alarme.



Garantie limitée

Les produits fabriqués par Tyco Fire & Building Products sont uniquement garantis à l'acheteur original pendant une durée de dix (10) ans contre tout défaut de pièces et de main-d'œuvre, à partir du moment où ils ont été payés et ont été installés et entretenus dans des conditions normales d'utilisation et de service. Cette garantie expire dix (10) ans après la date d'expédition de la part de Tyco Fire & Building Products. Aucune garantie ne couvre les produits et composants fabriqués par des entreprises n'étant pas affiliées au groupe Tyco Fire & Building Products, ni les produits et composants ayant été sujets à une mauvaise utilisation, une installation incorrecte, la corrosion ou n'ayant pas été installés, entretenus, modifiés ou réparés conformément aux normes en vigueur de la National Fire

Protection Association et/ ou aux normes de toute autre autorité compétente en la matière. Les pièces déclarées défectueuses par Tyco Fire & Building Products seront réparées ou remplacées à la seule discrétion de Tyco Fire & Building Products. Tyco Fire & Building Products n'assume en aucun cas et n'autorise aucune personne à assumer toute autre obligation en relation avec la vente de produits ou de parties de produits. Tyco Fire & Building Products n'assume aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'informations erronées ou incomplètes relatives au système d'extincteurs et fournies par l'acheteur ou ses représentants.

TYCO FIRE & BUILDING PRODUCTS NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE PAR CONTRAT, DOMMAGE CAUSÉ PAR NÉGLIGENCE OU RESPONSABILITÉ STRICTE OU SELON TOUTE AUTRE THÉORIE JURIDIQUE EN CAS DE DOMMAGES ACCESSOIRES, INDIRECTS, SPÉCIFIQUES OU CONSÉQUENTIELS, Y COMPRIS MAIS SANS SE LIMITER AU COÛT DE LA MAIN-D'OEUVRE, MÊME SI TYCO FIRE & BUILDING PRODUCTS CONNAISSAIT LA POSSIBILITÉ DE CES DOMMAGES. LA RESPONSABILITÉ DE TYCO FIRE & BUILDING PRODUCTS NE SERA EN AUCUN CAS SUPÉRIEURE AU MONTANT ÉQUIVALENT AU PRIX DE VENTE DES PRODUITS.

LA GARANTIE CI-DESSUS REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLI-CITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE COMMERCIALISATION ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER.

Informations de commande

Il est nécessaire d'inclure la description et le code de l'article pour commander le ASV-1 ou des pièces de rechange.

ASV-1 :

Indiquez : Robinet de sectionnement automatique ASV-1, P/N 92-343-1-021.

Pièces de rechange :

Indiquez : (description) à utiliser avec le robinet de sectionnement automatique ASV-1, P/N (voir Figure 1).

Remarque : ce document est une traduction. Les traductions de documents dans des langues autres que l'anglais ont pour seul objectif de permettre aux lecteurs non anglophones de prendre connaissance de leur contenu. L'exactitude de la traduction n'est ni garantie ni impliquée. En cas de doute concernant l'exactitude des informations contenues dans le texte traduit, consultez la version anglaise du document TFP1380, qui est la version officielle. Tout décalage ou toute différence dans le texte traduit n'engage pas notre responsabilité et n'a aucun effet juridique en ce qui concerne la conformité, l'application ou toute autre finalité. www.quicksilvertranslate.com.